



L'ENACR RECRUTE UN.E TECHNICIEN.NE DE CIRQUE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (ENACR) est née en 1983 de la volonté de quelques passionnés entièrement acquis à la cause des arts du cirque.

Cette association sous la tutelle du ministère de la Culture, de la Région Île-de-France, du Département de la Seine-Saint-Denis et de la Ville de Rosny-sous-Bois développe depuis plus de 30 ans une véritable plateforme d'apprentissage des arts du cirque dédié aux étudiants en formation initiale, aux amateurs sans barrières d'âge et aux professionnels du spectacle vivant.

L'ENACR propose un cursus de formation initiale et professionnelle menant au Brevet Artistique des Techniques de Cirque, (Diplôme d'État de niveau IV). Elle est habilitée à délivrer le diplôme de Professeur de Cirque (diplôme d'État de niveau III), mis en œuvre en partenariat avec l'Académie Fratellini et le CNAC.

L'ENACR propose des cours de pratique amateur enfant et adulte et compte plus de 300 adhérents à l'année. Elle accueille par ailleurs les professionnels à l'occasion d'entraînement, de résidence ou lors de stages de formation continue.

Mission principale :

Sous la responsabilité du Directeur Technique, le/la Technicien.ne de cirque participe à toutes les tâches relatives aux agrès, équipements et locaux (contrôle, suivi, maintenance...) permettant le bon déroulement des activités de l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois.

Missions détaillées :

Suivi du matériel, des équipements de sécurité et des agrès

Il/Elle de cirque procède :

- à l'inventaire, au marquage, aux vérifications périodiques et à l'entretien du matériel, des équipements de sécurité et des agrès ;
- au montage, au contrôle et au démontage du matériel, des équipements de sécurité et des agrès ;
- au contrôle des accroches ;
- au suivi des prêts et des locations du matériel et des agrès ;
- à l'organisation et au rangement du matériel, des équipements de sécurité et des agrès ;

Contrôle et remise en état des bâtiments et des équipements

II.Elle procède :

- au contrôle visuel de l'état du chapiteau (toile, structure) ;
- au rangement du bâtiment ;
- au suivi de l'entretien des locaux administratifs et des espaces verts ;
- à la réparation et au remplacement des pièces usées ou défectueuses, à l'entretien et au dépannage courant.

II.Elle s'assure que les équipements fonctionnent convenablement. Selon les nécessités, il pourra être amené à effectuer quelques travaux de menuiserie, de peinture et de serrurerie.

Gestion des espaces et du matériel d'enseignement

II.Elle procède à l'organisation technique des espaces, des salles de classes et du matériel en fonction des besoins des usagers.

Activités et tâches périphériques

II.Elle procède :

- à l'ouverture ou à la fermeture des locaux ;
- au réglage et à la manipulation des équipements techniques liés aux spectacles ;
- au suivi administratif des éléments techniques en lien avec le Directeur technique ;
- au transport de matériel.

Profil recherché

Être polyvalent

Savoir planifier des activités très différentes les unes des autres en fonction des consignes orales ou écrites.

Maitriser la diversité des équipements (mode d'emploi et usage)

Savoir communiquer avec les occupants des locaux et savoir être discret

Savoir rendre compte de ses actions et signaler les dysfonctionnements ou difficultés rencontrées

Habilitations et diplôme

Requis : Permis B (voiture)

Et souhaités : Habilitation électrique, C.A.C.E.S nacelle élévatrice 1A, PSC 1

Connaissances et expériences avérées en matière d'accroches (CQP1)

Rémunération et conditions :

Poste à pourvoir au plus tôt

35 h hebdomadaires, les horaires peuvent être variables selon les activités de l'école (y compris en soirée, week-ends et jours fériés).

Rémunération : selon expérience.

Candidature (lettre de candidature et CV) à adresser par mail à recrutement@enacr.com avant le 20 janvier 2022